

**Réunion du Conseil scientifique
du 16 avril 2008
Élection de l'intuitu personae**

L'élection a lieu au scrutin à un tour à la majorité relative (article 10 des statuts de l'université) :

Nombre d'inscrits	38
Nombre de votants	31
Ne prend pas part au vote	0
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
M. MELIN-SOUCRAMANIEN	9
M. DAVERAT	21

- **M. Xavier DAVERAT est élu intuitu personae du Conseil Scientifique.**

Fait à Pessac, le 16 avril 2008

Le Président,

SINGARAVÉLOU